

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

NIGER

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL-SOUS-COMPOSANTE NIGER (P2RS)

La République du Niger a reçu du Fonds africain de développement un don et un prêt en vue du financement du **Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel-Sous-composante Niger (P2RS)**

Ce projet vise les principaux objectifs suivants : accroître sur une base durable, la productivité et les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques au Sahel.

Le programme comporte les volets suivants :

Composante 1 : Développement des infrastructures rurales :

(i) Infrastructures et Aménagements Hydro agricoles comprenant la construction de seuils d'épandage de 16 ; l'aménagement de superficies irrigués de 850 ha ; 2500 ha de Travaux de protection de bassins versants **(ii)** Infrastructures et Aménagements Pastoraux constitués de la construction de deux(02) marchés à bétail, dix(10) Parcs de vaccination, quatre(04) Aire d'abattage moderne, de trois(03) Infrastructure de quarantaine aux postes frontière ; l'Aménagement de deux(02) périmètres pastoraux, Restauration des parcours dégradés de 300 ha ,l' aménagements de six(06) mares, le fonçage de neuf (09) Puits pastoraux et forages , l'aménagement de 120 kms de couloirs de transhumance**(iii)** infrastructures de conservation transformation et. commercialisation comprenant la construction /réhabilitation de 150 k ms de pistes, la construction de six(06) centres de collecte de lait, de deux(02) Construction de mini-laiterie, de dix(10) Centrales d'approvisionnement communales, de (25) Boutiques céréalières, de (25) Boutiques d'intrants agricoles, de (20) Banque d'aliments pour bétail **(iv)** développement des infrastructures sociales de base composé de : la réalisation de deux(02) Système d'AEP, le fonçage de (20) points d'eau villageois, la construction de (40) Salles de classe, et la, transformation de quatre (04) cases de santé en centres de santé intègres, les études, le suivi, le contrôle et la coordination des travaux.

- (i) Composante 2 : Développement des chaines de valeurs et des marchés régionaux: (i)** renforcement des capacités, comprenant la réhabilitation des (25) bureaux des conseillers en agriculture et élevage, la réhabilitation des structures régionales SAP, **(ii)** mise en œuvre du CGES par création de deux(02) stations agro-météorologie , **(iii)** protection et gestion des ressources naturelles, **(iv)** développement des filières végétales **(v)** . développement des filières animales **(vi)** développement de la pêche et l'aquaculture **(vii)** renforcement de la nutrition **(viii)** renforcement des capacités avec l'appui en matériel roulant de 40 dans les zones d'intervention du projet, en appui en équipements divers, **(ix)** l'acquisition kits de moustiquaires imprégnées**(x)** Renforcement des capacités des services techniques **(xi)** les équipements des groupements féminins, **(xii)** les petits matériels et équipements de conservation, **(xiii)** les unités de fabriques d'aliments bétails).

- (ii) Composante 3 : Gestion du projet (i)** recrutement d'un Coordonnateur, d'un expert chargé des affaires administratives et financières, d'un expert chargé des acquisition **(ii)** la réhabilitation et équipement du siège et antennes du programme **(iii)** acquisition de matériel roulant **(iv)** acquisition d'équipement informatique, acquisition de mobiliers de bureau et équipements **(v)** actualisation du manuel d'exécution et des procédures administratives et comptables **(vi)** élaboration de la situation de référence et suivi-évaluation **(vii)** Mise en œuvre

de la stratégie de communication (viii) évaluation à mi-parcours et finale (ix) audit environnemental et social (x) audit comptable et financier du projet (xi) assistance technique ponctuelle à l'Unité de gestion de projet.

Les marchés à passer par appel d'offres international (AOI) et l'utilisation des services de consultants se feront conformément aux « Règles et procédures de la Banque pour l'acquisition des biens et travaux » ou selon le cas aux « Règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des consultants », édition de mai 2008, révisé en juillet 2012, en utilisant les dossiers type d'appel d'offres de la Banque. En référence aux annexes III des Accords de financement du 27 janvier 2015, toutes les acquisitions par appel d'offres national (AON) se feront conformément à la législation nationale sur les marchés publics (décret n°2013-569/PRN/PM du 20 décembre 2013 portant Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public), en utilisant les documents type d'appel d'offres du pays, sous réserve des amendements recommandés par la Banque et précisés dans l'annexe des accords de financement.

Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles à partir de juin 2015.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel-Sous composante Niger (P2RS)

Ville : ***Niamey***

Code postal : S/C BP***241 Niamey***

Pays : ***Niger***

Numéro de téléphone : ***00227 20 73 21 48***

Adresse électronique : omainassara@yahoo.fr

Personne à contacter : ***Monsieur Mainassara Oubandawaki***